

Deuxième publication

- Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **S.I. Les Daillettes B, en liquidation, Pully**
- Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
- Date de la décision:* 16.12.2002
- Echéance de préavis des créances:* **17.02.2003**
- Adresse pour la déclaration des créances:* Galland & Cie S.A., rue St-Pierre 3, 1002 Lausanne
- Indication:* *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
- Remarques:* L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve le droit de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'art. 745 al. 3 CO.

Etudes de notaires PERRIN, ZAHND et HABS
1002 Lausanne

(00809882)